

# SAISON 2020

## SÉJOUR DÉCOUVERTE



# SÉJOUR DÉCOUVERTE



ÂGE : de 18 à 30 ans

VILLES :

- Cheltenham
- Bayreuth
- Sainte-Thérèse
- Vicenza
- Liptovský Mikuláš



Ce dispositif permet d'accéder au réseau jumelages de la Ville d'Annecy pour vivre un séjour en immersion, dans une ville partenaire, dans le cadre d'un stage, d'un emploi été, d'une expérience bénévole...

La Ville d'Annecy apporte un financement sous forme de bourse pouvant aller jusqu'à 2000 € pour un séjour de 3 mois.

## POUR QUI ?

Lycéens, étudiants, apprentis, salariés, artisans, chefs d'entreprise, personnes en recherche d'emploi, résidant ou travaillant sur la commune nouvelle d'Annecy.

## QUAND ?

Toute l'année.

NB : les offres de stages ou d'emplois relayées par la Ville d'Annecy ont lieu durant la période estivale.

## MODALITES D'INSCRIPTION

## QUAND ?

Sur rendez-vous, auprès de la Direction des Relations Internationales, au moins quatre mois avant le projet de départ.

NB : au plus tard en février pour un séjour en stage ou un emploi durant l'été.

**Dossier de candidature disponible sur :**  
[www.annecy.fr](http://www.annecy.fr) rubrique **jumelages**

**Pour tout renseignement complémentaire,**  
**Vous pouvez contacter la**  
**Direction des Relations Internationales**  
au **04 50 33 89 64** ou **dri@annecy.fr**  
Elle vous accueille du lundi au vendredi  
De 9h à 12h et de 14h à 17h.